



COMITE de GROUPE

4 & 5 décembre 2025

Déclaration FO à Julien Munch

Directeur des opérations hypermarchés et supermarchés FRANCE

L'actualité sociale du groupe Carrefour est, une fois encore, dense et préoccupante. La délégation Force Ouvrière souhaite donc alerter la direction sur plusieurs sujets majeurs.

En premier lieu, nous souhaitons attirer votre attention sur la situation préoccupante des salariés du groupe Pont-de-Bois, appartenant à la famille Guillaume, qui gère quatre magasins en Bretagne (deux en franchise et deux en location-gérance). Ces salariés, qui contribuent chaque jour à la satisfaction des clients et à la réputation de l'enseigne, se trouvent aujourd'hui dans une incertitude totale quant à la pérennité du versement de leurs salaires.

Nous vous avons déjà interpellés à ce sujet lors de l'instance paritaire. À ce jour, grâce à la mobilisation et à l'intervention de notre organisation syndicale au plus haut niveau, le versement des salaires a été effectué dans deux magasins, pour les deux autres, la situation devrait être régularisée avant la fin de la semaine.

FO Carrefour rappelle que la responsabilité sociale du groupe, au nom du devoir de vigilance, en qualité de société mère et partenaire de ces magasins en location-gérance, implique de garantir sans délai la protection et la dignité des salariés. Il est inadmissible que ceux qui font vivre l'enseigne soient aujourd'hui confrontés au risque de ne pas percevoir leur rémunération, avec toutes les conséquences dramatiques que cela comporte.

Par ailleurs, la Commission européenne a autorisé l'acquisition du contrôle exclusif de Carrefour Italie par le groupe NewPrinces le 30 novembre, finalisant ainsi la cession des activités du groupe dans ce pays, et semble confirmer un retrait d'envergure sur la scène internationale. Les rumeurs persistantes concernant la Pologne, la Roumanie, l'Argentine et, depuis peu, la Belgique accentuent la tension et l'inquiétude de tous les salariés du groupe, tant en France que dans les pays concernés. Ces inquiétudes sont renforcées par les déclarations d'Alexandre Bompard qui, à la suite de la revue stratégique initiée en début d'année, a précisé vouloir concentrer l'activité du groupe sur les « pays cœurs » que sont le Brésil, l'Espagne et la France.

L'annonce d'Auchan sur le passage en franchise de ses 294 supermarchés sous les enseignes Intermarché et Netto sonne comme un signal d'alarme pour l'ensemble du secteur. Ce choix stratégique, lourd de conséquences sociales, ne laisse plus aucun doute quant au modèle qui se généralise en France, toutes enseignes confondues : celui d'une externalisation progressive, au détriment des garanties collectives et de la stabilité des emplois. Comment les salariés pourraient-ils être rassurés face à un tel virage ?

Bien au contraire, cette nouvelle nourrit l'angoisse et l'incertitude dans les magasins métropolitains, et frappe tout particulièrement les salariés des Market intégrés, qui se demandent désormais combien de temps leur statut et leurs droits résisteront à cette logique de passage à la franchise (ou location gérance) à marche forcée. La question n'est plus « Est-ce que mon magasin va passer en location-gérance ? », mais « Quand mon magasin va-t-il basculer ? ».

Pour autant, la situation du groupe en France est elle aussi alarmante. Nos représentants vous détailleront, format par format, l'ampleur des difficultés qui touchent autant les entrepôts et les magasins historiques que les ex-Cora et ex-Casino.